

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CHARANTONNAY

Numéro SIRET : **21380081600018**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie VERPILLIERE**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL M14**

ANNEE 2016

Code INSEE 38081	COMMUNE DE CHARANTONNAY BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,91%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	84,96	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	8,56%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 931 461,78	G 1 191 474.34
	Section d'investissement	B 210 440.06	H 526 751.69
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 135 000.00	I (si excédent) 135 000.00
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 19 193.44	J (si excédent) 19 193.44
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 161 095.28 = A+B+C+D	1 853 226.03 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 250 547.78	L 15 012.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 250 547.78	= K+L 15 012.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 931 461.78	= G+I+K 1 326 474.34
	Section d'investissement	= B+D+F 480 181.28	= H+J+L 541 763.69
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 411 643.06	= G+H+I+J+K+L 1 868 238.03

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 250 547,78	L 15 012,00
102	Achat de matériel	803,84	
114	Place publique et centre village	224 460,28	0,00
116	Aménagements des bâtiments	25 283,66	15 012,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	467 720,00	330 568,41	0,00	0,00	137 151,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	457 070,00	429 685,15	0,00	0,00	27 384,85
014	Atténuations de produits	6 350,00	3 629,00	0,00	0,00	2 721,00
65	Autres charges de gestion courante	124 630,00	114 598,29	0,00	0,00	10 031,71
Total des dépenses de gestion courante		1 055 770,00	878 480,85	0,00	0,00	177 289,15
66	Charges financières	38 000,00	37 396,61	0,00	0,00	603,39
67	Charges exceptionnelles	230,00	105,00	0,00	0,00	125,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	40 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 134 000,00	915 982,46	0,00	0,00	218 017,54
023	Virement à la section d'investissement (2)	88 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	15 479,32			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		88 000,00	15 479,32			72 520,68
TOTAL		1 222 000,00	931 461,78	0,00	0,00	290 538,22
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	33 403,12	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	86 750,00	77 405,63	0,00	0,00	9 344,37
73	Impôts et taxes	593 800,00	613 955,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	404 250,00	442 285,13	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 700,00	3 969,60	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 086 500,00	1 171 018,48	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	5,45	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	10 071,09	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 087 000,00	1 181 095,02	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	10 379,32			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	10 379,32			0,00
TOTAL		1 087 000,00	1 191 474,34	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		(3) 135 000,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	407 389,54	101 126,93	250 547,78	55 714,83
	Total des dépenses d'équipement	407 389,54	101 126,93	250 547,78	55 714,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 000,00	87 451,81	0,00	548,19
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	500,00	500,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	23 923,56			
	Total des dépenses financières	112 423,56	87 951,81	0,00	24 471,75
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	519 813,10	189 078,74	250 547,78	80 186,58
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	10 379,32		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	58 759,41	10 982,00		47 777,41
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	58 759,41	21 361,32		37 398,09
	TOTAL	578 572,51	210 440,06	250 547,78	117 584,67
	Pour information	(3)			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	19 193,44			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	37 500,00	48 153,11	15 012,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	158 000,00	158 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	195 500,00	206 153,11	15 012,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 006,54	0,00	0,00	8 006,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	59 816,92	111 554,18	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	182 583,08	182 583,08	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	5 100,00		0,00	
	Total des recettes financières	255 506,54	294 137,26	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	451 006,54	500 290,37	15 012,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	88 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	15 479,32		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	58 759,41	10 982,00		47 777,41
	Total des recettes d'ordre d'investissement	146 759,41	26 461,32		120 298,09
	TOTAL	597 765,95	526 751,69	15 012,00	56 002,26
	Pour information	(3)			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015	0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	330 568,41		330 568,41
012	Charges de personnel et frais assimilés	429 685,15		429 685,15
014	Atténuations de produits	3 629,00		3 629,00
65	Autres charges de gestion courante	114 598,29		114 598,29
66	Charges financières	37 396,61	0,00	37 396,61
67	Charges exceptionnelles	105,00	15 479,32	15 584,32
Dépenses de fonctionnement - Total		915 982,46	15 479,32	931 461,78
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	87 451,81	0,00	87 451,81
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	101 126,93		101 126,93
	<i>Differences sur réalisations d'immobilisations</i>		10 379,32	10 379,32
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	10 982,00	10 982,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	500,00	0,00	500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		189 078,74	21 361,32	210 440,06
Pour information				19 193,44
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	33 403,12		33 403,12
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	77 405,63		77 405,63
73	Impôts et taxes	613 955,00		613 955,00
74	Dotations, subventions et participations	442 285,13		442 285,13
75	Autres produits de gestion courante	3 969,60		3 969,60
76	Produits financiers	5,45	0,00	5,45
77	Produits Exceptionnels	10 071,09	10 379,32	20 450,41
Recettes de fonctionnement - Total		1 181 095,02	10 379,32	1 191 474,34
Pour information				135 000,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	111 554,18	0,00	111 554,18
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	182 583,08		182 583,08
13	Subventions d'investissement	48 153,11	0,00	48 153,11
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	158 000,00	0,00	158 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	26 461,32	26 461,32
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		500 290,37	26 461,32	526 751,69
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	467 720,00	330 568,41	0,00	0,00	137 151,59
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à	57 800,00	55 608,11	0,00	0,00	2 191,89
60611	Eau et assainissement	4 500,00	3 803,54	0,00	0,00	696,46
60612	Énergie - Électricité	50 000,00	41 955,48	0,00	0,00	8 044,52
60621	Combustibles	11 000,00	9 550,08	0,00	0,00	1 449,92
60622	Carburants	5 000,00	4 092,19	0,00	0,00	907,81
60623	Alimentation	3 500,00	1 868,29	0,00	0,00	1 631,71
60624	Produits de traitement	0,00	514,68	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	300,00	129,26	0,00	0,00	170,74
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	4 297,36	0,00	0,00	202,64
60632	Fournitures de petit équipement	7 950,00	6 579,40	0,00	0,00	1 370,60
60633	Fournitures de voirie	10 800,00	6 729,61	0,00	0,00	4 070,39
60636	Vêtements de travail	1 000,00	300,80	0,00	0,00	699,20
6064	Fournitures administratives	3 700,00	1 541,91	0,00	0,00	2 158,09
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	6 895,44	0,00	0,00	3 104,56
6068	Autres matières et fournitures	850,00	866,16	0,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	300,00	1 055,32	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	30 500,00	7 077,00	0,00	0,00	23 423,00
6135	Locations mobilières	16 500,00	20 059,54	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	5 000,00	4 771,44	0,00	0,00	228,56
61522	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	16 000,00	13 965,75	0,00	0,00	2 034,25
615231	Entretien et réparations voiries	55 000,00	45 945,60	0,00	0,00	9 054,40
61524	Bois et forêts	2 500,00	2 325,48	0,00	0,00	174,52
61551	Matériel roulant	5 000,00	2 274,51	0,00	0,00	2 725,49
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	412,80	0,00	0,00	587,20
6156	Maintenance	24 800,00	14 173,68	0,00	0,00	10 626,32
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	11 500,00	9 577,92	0,00	0,00	1 922,08
6168	Autres primes d'assurance	1 500,00	3 577,36	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	550,00	503,90	0,00	0,00	46,10
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	558,39	0,00	0,00	441,61
6226	Honoraires	62 000,00	8 794,00	0,00	0,00	53 206,00
6228	Divers	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	864,00	0,00	0,00	136,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 400,00	5 349,11	0,00	0,00	4 050,89
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6237	Publications	15 000,00	15 758,64	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 500,00	848,00	0,00	0,00	652,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	90,40	0,00	0,00	1 909,60
6256	Missions	4 000,00	402,00	0,00	0,00	3 598,00
6257	Réceptions	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	2 966,88	0,00	0,00	1 033,12
6262	Frais de télécommunications	8 200,00	8 030,86	0,00	0,00	169,14
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	582,16	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 700,00	6 797,36	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	568,00	0,00	0,00	0,00
62876	A un GFP de rattachement	7 170,00	3 923,00	0,00	0,00	3 247,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	70,00	0,00	0,00	1 930,00
63512	Taxes foncières	3 000,00	3 113,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	457 070,00	429 685,15	0,00	0,00	27 384,85
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	8 194,13	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	233,32	0,00	0,00	66,68
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	4 670,00	4 432,15	0,00	0,00	237,85
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 000,00	725,19	0,00	0,00	274,81
6411	Personnel titulaire	234 000,00	234 659,68	0,00	0,00	0,00
64112	NBI-SFT-INDEMNITES DE RESIDENCE	10 000,00	8 690,35	0,00	0,00	1 309,65
6413	Personnel non titulaire	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
64131	REMUNERATIONS PERSONNEL NON TITULAIRE	42 000,00	24 955,86	0,00	0,00	17 044,14
6417	Rémunérations des apprentis	16 000,00	10 893,43	0,00	0,00	5 106,57
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	49 000,00	48 572,61	0,00	0,00	427,39
6453	Cotisations aux caisses de retraite	55 000,00	55 522,10	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 500,00	1 579,89	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 000,00	14 353,36	0,00	0,00	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	800,00	500,00	0,00	0,00	300,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 400,00	1 595,56	0,00	0,00	804,44
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	1 630,80	0,00	0,00	1 369,20
6478	Autres charges sociales diverses	15 400,00	13 146,72	0,00	0,00	2 253,28
014	Atténuations de produits	6 350,00	3 629,00	0,00	0,00	2 721,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes :	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales	5 050,00	3 629,00	0,00	0,00	1 421,00
65	Autres charges de gestion courante	124 630,00	114 598,29	0,00	0,00	10 031,71
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, lo	3 700,00	2 565,98	0,00	0,00	1 134,02
6531	Indemnités	51 200,00	50 995,18	0,00	0,00	204,82
6532	Frais de mission	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	2 080,33	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	2 300,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
6535	Formation	3 500,00	905,00	0,00	0,00	2 595,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6553	Service d'incendie	39 000,00	38 933,99	0,00	0,00	66,01
6554	Contributions aux organismes de regroupement	11 130,00	0,00	0,00	0,00	11 130,00
65548	Autres contributions	0,00	11 122,00	0,00	0,00	0,00
657348	Autres communes	150,00	105,06	0,00	0,00	44,94
657361	Caisse des Ecoles	5 500,00	4 632,87	0,00	0,00	867,13
65737	Autres établissements publics locaux	150,00	127,88	0,00	0,00	22,12
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	4 500,00	3 130,00	0,00	0,00	1 370,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 055 770,00	878 480,85	0,00	0,00	177 289,15
66	Charges financières (b)	38 000,00	37 396,61	0,00	0,00	603,39
66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 000,00	37 396,61	0,00	0,00	603,39
67	Charges exceptionnelles (c)	230,00	105,00	0,00	0,00	125,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de ge	230,00	105,00	0,00	0,00	125,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	40 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 134 000,00	915 982,46	0,00	0,00	218 017,54
023	Virement à la section d'investissement	88 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(0,00	15 479,32			0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	15 479,32			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		88 000,00	15 479,32			72 520,68
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		88 000,00	15 479,32			72 520,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 222 000,00	931 461,78	0,00	0,00	290 538,22
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	33 403,12	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	26 491,12	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	6 912,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	86 750,00	77 405,63	0,00	0,00	9 344,37
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	1 380,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 100,00	1 481,15	0,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	95,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'edu	65 000,00	54 087,30	0,00	0,00	10 912,70
70688	Autres prestations de services	5 000,00	4 944,54	0,00	0,00	55,46
7078	Autres marchandises	300,00	40,00	0,00	0,00	260,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 350,00	4 427,24	0,00	0,00	0,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	3 000,00	2 950,40	0,00	0,00	49,60
73	Impôts et taxes	593 800,00	613 955,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	532 800,00	544 804,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	798,00	0,00	0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	59 000,00	66 099,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	2 000,00	2 254,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	404 250,00	442 285,13	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	187 000,00	185 713,00	0,00	0,00	1 287,00
74121	Dotation de solidarité rurale	25 000,00	31 509,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	32 600,00	30 815,00	0,00	0,00	1 785,00
74718	Autres	3 000,00	11 535,05	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
74751	GFP de rattachement	23 000,00	25 141,32	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	8 000,00	11 344,76	0,00	0,00	0,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	51 000,00	71 895,00	0,00	0,00	0,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe profes	60 000,00	63 403,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe prof	0,00	92,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des tax	4 300,00	3 682,00	0,00	0,00	618,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe	8 000,00	7 155,00	0,00	0,00	845,00
7488	Autres attributions et participations	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
75	Autres produits de gestion courante	1 700,00	3 969,60	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 000,00	2 685,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionna	700,00	704,60	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	580,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 086 500,00	1 171 018,48	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	5,45	0,00	0,00	0,00
7688	Autres produits financiers	0,00	5,45	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	10 071,09	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestic	0,00	489,20	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	4 481,89	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 087 000,00	1 181 095,02	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0,00	10 379,32			0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en	0,00	10 379,32			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	10 379,32			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 087 000,00	1 191 474,34	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		135 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Opérations d'équipement n° 102 (2)	43 402.70	29 848,33	803,84	12 750.53
	Opérations d'équipement n° 111 (2)	4 500.00	387,60	0,00	4 112.40
	Opérations d'équipement n° 112 (2)	8 706.00	2 747,40	0,00	5 958.60
	Opérations d'équipement n° 114 (2)	254 583.00	29 224,00	224 460,28	898.72
	Opérations d'équipement n° 116 (2)	85 397.84	35 319,60	25 283,66	24 794.58
	Opérations d'équipement n° 117 (2)	6 000.00	0,00	0,00	6 000.00
	Opérations d'équipement n° 813 (2)	4 800.00	3 600,00	0,00	1 200.00
	Total des dépenses d'équipement	407 389.54	101 126,93	250 547,78	55 714.83
16	Emprunts et dettes assimilées	88 000.00	87 451,81	0,00	548.19
1641	Emprunts en euros	88 000.00	87 451,81	0,00	548.19
26	Participations et créances rattachées à des participations	500.00	500,00	0,00	0.00
261	Titres de participation	500.00	500,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	23 923.56			
	Total des dépenses financières	112 423.56	87 951,81	0,00	24 471.75
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	519 813.10	189 078,74	250 547,78	80 186.58
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	0.00	10 379,32		0.00
	Charges transférées (6)	0.00	10 379,32		0.00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0.00	10 379,32		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	58 759.41	10 982,00		47 777.41
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 982.00	10 982,00		0.00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	47 777.41	0,00		47 777.41
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	58 759.41	21 361,32		37 398.09
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	578 572.51	210 440,06	250 547,78	117 584.67
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	19 193,44			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	37 500.00	48 153,11	15 012,00	0.00
1321	Etat et établissements nationaux	10 000.00	4 803,11	10 000,00	0.00
1323	Départements	25 000.00	37 850,00	5 012,00	0.00
13251	GFP de rattachement	2 500.00	5 500,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	158 000.00	158 000,00	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	158 000.00	158 000,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		195 500.00	206 153,11	15 012,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	242 400.00	294 137,26	0,00	0.00
10222	F.C.T.V.A.	50 000.00	65 315,00	0,00	0.00
10226	Taxe d'aménagement et Versement pour sous-densité	9 816.92	46 239,18	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	182 583.08	182 583,08	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	8 006.54	0,00	0,00	8 006.54
2315	Installations, matériel et outillage techniques	8 006.54	0,00	0,00	8 006.54
024	Produits de cessions	5 100.00		0,00	
Total des recettes financières		255 506.54	294 137,26	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		451 006.54	500 290,37	15 012,00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	88 000.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0.00	15 479,32		0.00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0.00	10 982,00		0.00
2182	Matériel de transport	0.00	550,52		0.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0.00	3 946,80		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		88 000.00	15 479,32		72 520.68
041	Opérations patrimoniales (5)	58 759.41	10 982,00		47 777.41
21531	Réseaux d'adduction d'eau	47 777.41	0,00		47 777.41
21757	Matériel et outillage de voirie	10 982.00	10 982,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		146 759.41	26 461,32		120 298.09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		597 765.95	526 751,69	15 012,00	56 002.26
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102

LIBELLE : Achat de matériel

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		43 402,70	29 848,33	803,84	12 750,53	254 134,12
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 564,00	0,00	0,00	11 947,96
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	3 564,00	0,00	0,00	11 947,96
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 402,70	26 284,33	803,84	16 314,53	242 186,16
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	0,00	195,91	0,00	0,00	10 833,20
2152	Installations de voirie	25 000,00	16 424,82	0,00	8 575,18	16 424,82
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	803,84	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	0,00	4 320,00	0,00	0,00	4 826,21
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	9 978,90
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	1 200,00	293,75	0,00	906,25	21 839,62
2181	Installations générales, agencements et amén	0,00	0,00	0,00	0,00	3 506,28
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	72 893,84
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	633,85	0,00	4 366,15	44 392,21
2184	Mobilier	9 702,70	285,80	0,00	9 416,90	27 851,65
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	4 130,20	0,00	0,00	29 639,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-29 848,33	D-B -254 134,12

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 111

LIBELLE : Divers Travaux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		4 500,00	387,60	0,00	4 112,40	210 405,79
20	Immobilisations incorporelles	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	5 592,33
202	Frais réalisation documents urbanisme et num	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
2031	Frais d'études	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 592,33
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	387,60	0,00	612,40	203 617,46
2128	Autres agencements et aménagements de terr	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	75 377,80
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	31 829,86
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	0,00	0,00	56 658,86
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 079,70
2152	Installations de voirie	0,00	387,60	0,00	0,00	14 555,61
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	8 044,95
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	0,00	0,00	0,00	0,00	4 424,13
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	1 596,71
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	7 257,95
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	791,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 196,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 196,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	6 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	47 354,60	
13	Subventions d'investissement	6 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	47 354,60
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	3 562,07
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	870,08
1323	Départements	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	28 597,45
13251	GFP de rattachement	0,00	3 000,00	0,00	0,00	9 000,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	5 325,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A + 2 612,40	D-B -163 051,19

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 112
LIBELLE : Sécurité - Traversée du village
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		8 706,00	2 747,40	0,00	5 958,60	95 581,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 706,00	2 747,40	0,00	5 958,60	65 094,53
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	3 706,00	0,00	0,00	3 706,00	19 025,82
2128	Autres agencements et aménagements de terr	0,00	0,00	0,00	0,00	3 443,04
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	19 837,59
2152	Installations de voirie	5 000,00	2 747,40	0,00	2 252,60	5 086,09
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	17 589,57
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	112,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	30 486,54
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	30 486,54

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	46 637,50	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	46 637,50
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 740,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 156,50
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	40 741,00
1348	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -2 747,40	D-B -48 943,57

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 114
LIBELLE : Place publique et centre village
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		254 583,00	29 224,00	224 460,28	898,72	239 784,10
20	Immobilisations incorporelles	67 000,00	14 952,00	53 248,00	0,00	22 512,00
2031	Frais d'études	67 000,00	14 952,00	53 248,00	0,00	22 512,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 583,00	2 772,00	8 212,28	13 598,72	205 772,10
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	44 625,88
2128	Autres agencements et aménagements de terr	0,00	0,00	0,00	0,00	78 374,22
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 772,00	0,00	0,00	82 772,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	24 583,00	0,00	8 000,00	16 583,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	212,28	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	163 000,00	11 500,00	163 000,00	0,00	11 500,00
2313	Constructions	163 000,00	0,00	63 000,00	100 000,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	11 500,00	100 000,00	0,00	11 500,00

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	2 500,00	9 063,00	0,00	0,00	31 681,44
13	Subventions d'investissement	2 500,00	9 063,00	0,00	31 681,44
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	7 539,44
1323	Départements	0,00	6 563,00	0,00	21 642,00
13251	GFP de rattachement	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -20 161,00	D-B -208 102,66

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 116
LIBELLE : Aménagements des bâtiments
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		85 397,84	35 319,60	25 283,66	24 794,58	282 653,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	85 397,84	35 319,60	25 283,66	24 794,58	117 915,59
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	84 897,84	35 319,60	25 283,66	24 294,58	74 773,47
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	4 299,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	34 318,08
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 473,20
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 498,59
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	553,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	164 738,23
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	164 738,23

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	29 000,00	31 287,00	15 012,00	0,00	68 912,98	
13	Subventions d'investissement	29 000,00	31 287,00	15 012,00	0,00	68 912,98
1321	Etat et établissements nationaux	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
1323	Départements	19 000,00	31 287,00	5 012,00	0,00	54 431,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	14 481,98
13258	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -4 032,60	D-B -213 740,84

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 117
LIBELLE : Travaux suite aux catastrophes naturelles
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		6 000,00	A 0,00	0,00	6 000,00	B 14 751,44
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
2031	Frais d'études	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	14 751,44
2128	Autres agencements et aménagements de terr	0,00	0,00	0,00	0,00	14 751,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 2 405,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 405,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	2 405,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-12 346,44

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 813

LIBELLE : PLU

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		4 800,00	A 3 600,00	0,00	1 200,00	B 115 899,22
20	Immobilisations incorporelles	4 800,00	3 600,00	0,00	1 200,00	115 899,22
202	Frais réalisation documents urbanisme et num	4 800,00	3 600,00	0,00	1 200,00	115 899,22
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 17 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
1348	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -3 600,00	D-B -98 899,22

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 901
LIBELLE : AMENAGEMENTS CIMETIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 34 869,09
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	34 869,09
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	18 395,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr	0,00	0,00	0,00	0,00	16 474,09
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 4 803,11	0,00	0,00	^D 9 695,52	
13	Subventions d'investissement	0,00	4 803,11	0,00	0,00	9 695,52
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	4 803,11	0,00	0,00	9 695,52
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	+ 4 803,11	D-B -25 173,57

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 645 800,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 645 800,00									
010588301	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	16/05/2003		02/09/2003	45 800,00	F		3.98	3.98		T	X	N	A-1
CC10311598861	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	31/01/2003		25/07/2003	381 000,00	F		3.96	3.96		A	X	N	A-1
MON243877/02551	DEXIA CREDIT LOCAL	27/11/2006		01/04/2007	135 000,00	F		4.12	4.12		A	X	N	A-1
00000319185	C A SUD RHONE ALPES	22/12/2009		04/02/2010	255 000,00	F		3.99	4.37775		A	X	N	A-1
00000608412	C A SUD RHONE ALPES	06/12/2011		23/05/2012	350 000,00	F		4.17	4.14937		T	X	N	A-1
00000725292	C A SUD RHONE ALPES	04/12/2012		15/03/2013	175 000,00	F		4.6	4.68526		T	X	N	A-1
00001453557	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	06/12/2013		01/02/2014	146 000,00	F		3.5	3.4996		A	X	N	A-1
55459	CAISSE DES DEPOTS	25/10/2016		01/12/2017	158 000,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
Total général					1 645 800,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		991 089,38					87 452,91	37 402,22	0,00	11 798,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		991 089,38					87 452,91	37 402,22	0,00	11 798,83
010588301	N	0,00		5 897,19	1,50	F		3,98	3 741,41	328,23	0,00	0,00
CC10311598861	N	0,00		32 715,46	0,58	F		3,96	31 330,60	2 830,84	0,00	0,00
MON243877/02551	N	0,00		93 885,85	14,33	F		4,12	4 461,34	4 056,82	0,00	0,00
00000319185	N	0,00		180 726,35	12,17	F		4,37775	10 459,08	7 628,30	0,00	6 549,97
00000608412	N	0,00		261 680,84	10,17	F		4,14937	20 066,45	11 437,79	0,00	1 151,83
00000725292	N	0,00		139 364,85	11,00	F		4,68526	9 528,98	6 686,30	0,00	284,92
00001453557	N	0,00		118 818,84	11,17	F		3,4996	7 865,05	4 433,94	0,00	3 812,11
55459	N	0,00		158 000,00	20,00	F		0,0	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		991 089,38					87 452,91	37 402,22	0,00	11 798,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	991 089,38					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		111 923.56	87 451.81
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		88 000.00	87 451.81
1641	Emprunts en euros	88 000.00	87 451.81
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		23 923.56	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	23 923.56	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	23 923.56	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	87 451,81	250 547,78	19 193,44	357 193,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		152 916.92	III 111 554.18
Ressources propres externes de l'année (a)		59 816.92	111 554.18
10222	Dotations, fonds divers et réserves	50 000.00	65 315.00
10226	Dotations, fonds divers et réserves	9 816.92	46 239.18
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		93 100.00	0.00
024	Produits de cessions	5 100.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	88 000.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	111 554.18	15 012.00	0.00	182 583,08	309 149,26

Montant

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 357 193,03
Ressources propres disponibles	IV 309 149,26
Solde	V = IV - II (3) -48 043,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A
LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A
LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/02/2016	SCIE CIRCULAIRE MAKITA	293,75	0,00	
10/02/2016	DRAPEAUX COMMEMORATION	422,20	0,00	
10/02/2016	VITRINE EXTERIEURE ECOLE MATERNELLE	285,80	0,00	
15/03/2016	AGENCEMENT ACCUEIL MAIRIE	416,40	0,00	
22/04/2016	SOUSCRIPTION AU CAPITAL DE LA SCIC SA TRI RHONE ALPES	500,00	0,00	
12/05/2016	PEINTURE MURS SDF	8 722,80	0,00	
02/06/2016	NUMERISATION PLU AU FORMAT COVADIS	3 600,00	0,00	
09/06/2016	PANNEAU LUMINEUX + MISE EN SERVICE	15 816,00	0,00	
16/06/2016	PORTES SECOURS + PORTE CHAUFFERIE SDF	17 494,80	0,00	
17/06/2016	ARMOIRE REFRIGEREE POSITIVE 2 PORTES LIEBHERR	3 708,00	0,00	
24/06/2016	PANNEAU LUMINEUX + MISE EN SERVICE	169,20	0,00	
24/06/2016	PANNEAU LUMINEUX + MISE EN SERVICE	272,20	0,00	
08/07/2016	REHABILITATION MARITANO EN SALLE SOCIO CULTURELLE APPEL DE FOND	11 500,00	0,00	
22/07/2016	22 RADIATEURS CHALEUR DOUCE A INERTIE TYPE NIRVANA DIGITAL POUR	8 685,60	0,00	
25/07/2016	CREATION D'UN EMPLACEMENT HANDICAPE PARKING MAIRIE FACTURE 16330	387,60	0,00	
29/07/2016	PANNEAU LUMINEUX + MISE EN SERVICE	167,42	0,00	
05/08/2016	ACHAT LOGICIEL FUSHIA GESTION FACTURATION ET ENFANCE	1 188,00	0,00	
05/08/2016	ACHAT LOGICIEL FUSHIA GESTION FACTURATION ET ENFANCE	2 376,00	0,00	
08/08/2016	DIVISION EN VOLUME MAISON MARITANO	1 646,40	0,00	
16/09/2016	RADAR PEDAGOGIQUE	2 747,40	0,00	
17/09/2016	DIVISION POUR SORTIE DU DOMAINE PUBLIC DES 2 PLACES DE PARKING M	420,00	0,00	
10/10/2016	DIVISION EN VOLUME MAISON MARITANO	705,60	0,00	
14/10/2016	SCHEMA AMNGT ET PROG URB CENTRE VILLAGE	1 440,00	0,00	
14/10/2016	SCHEMA AMNGT ET PROG URB CENTRE VILLAGE	12 312,00	0,00	
17/10/2016	CHANGEMENT SERVEUR + 3 ONDULEURS	633,85	0,00	
21/11/2016	SCHEMA AMNGT ET PROG URB CENTRE VILLAGE	1 200,00	0,00	
05/12/2016	POTEAUX INCENDIE ZA CHAMP MOUTON + CHEMIN DE LA VERCHERE	4 320,00	0,00	
06/12/2016	CLES ELECTRONIQUES BATIMENTS DIVERS	195,91	0,00	
19/12/2016	MODIFICATION TOILETTES CANTINE MATERNELLE ADAP	3 059,64	0,00	
19/12/2016	MODIFICATION TOILETTES ELEMENTAIRES ADAP	1 812,00	0,00	
26/12/2016	PLAQUE TOILETTES HANDICAPES ADAP ECOLES + PANNEAU PLACE HANDICAP	212,28	0,00	
26/12/2016	MODIFICATION TOILETTES ELEMENTAIRES ADAP	43,08	0,00	
26/12/2016	MODIFICATION TOILETTES ELEMENTAIRES ADAP	43,08	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
26/12/2016	MODIFICATION TOILETTES ELEMENTAIRES ADAP	188,00	0,00	
TOTAL GENERAL		106 985,01	0.00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
01/01/2016	TONDEUSE AUTOPORTEE HUSQVARNA	10 982,00		0,00	10 982,00	2 000,00	-8 982,00
01/01/2016	ACHAT PHOTOCOPIEURS ECOLE	3 946,80		0,00	3 946,80	3 000,00	-946,80
TOTAL GENERAL		14 928,80					-9 928,80

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	5 100,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	5 100,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	15 479,32

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
			0.00	
Mise à disposition				
			0.00	
Affectation				
			0.00	
Mises en concession ou affermage				
			0.00	
Divers				
			0.00	
TOTAL GENERAL		0,00	0.00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	1 181 095,02
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 181 095,02
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ACCA DE CHARANTONNAY	130.00€	SUBVENTION DE BASE 2016
AMICALE COOL IN	400.00€	SUBVENTION FCT 2016
CLUB DES LILAS	150.00€	SUBVENTION DE BASE 2016
COMITE DES FETES	150.00€	SUBVENTION DE BASE 2016
ECOLE DE MUSIQUE	150.00€	SUBVENTION DE BASE 2016
FNACCA 38	250.00€	COMMÉMORATIONS 2016
FULL & LIGHT	250.00€	SUBVENTION DE BASE 2016
GV FITGYM DE CHARANTONNAY	150.00€	SUBVENTION DE BASE 2016
IMPULS'GYM	150.00€	SUBVENTION DE BASE 2016
KARATE CLUB CHARANTONNAY 38	250.00€	SUBVENTION DE BASE 2016
TENNIS CLUB DE ST GEORGES	250.00€	SUBVENTION DE BASE 2016
TOUS POUR LES ENFANTS	1 100.00€	KERMESSE 2016
VELO CLUB DE CHARANTONNAY	150.00€	SUBVENTION DE BASE 2016
Personnes physiques		
MIRGON Brigitte	100.00€	SUBVENTION FCNT 2016 PSYCHOLOGUE SCOLAIR
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
CONSEIL ARCHITECTURE URBA	130.00€	COTISATION 2016
Personnes de droit public		
Etat		
TRESORERIE PRINCIPALE	100.00€	SUBV FCNT 2015/2016
TOTAL GENERAL	3 860,00	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2016	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - BUDGET COMMUNAL M14

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	597 765.95	229 633.50	250 547.78	117 584,67
RECETTES	597 765.95	526 751.69	15 012.00	56 002,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 222 000.00	931 461.78	0.00	290 538,22
RECETTES	1 222 000.00	1 326 474.34	0.00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGET ASSAINISSEMENT (1)

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	355 562.00	37 906.90	42 560.00	275 095,10
RECETTES	355 562.00	356 936.68	0.00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	166 830.00	54 769.45	0.00	112 060,55
RECETTES	166 830.00	103 981.41	0.00	62 848,59

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	953 327.95	267 540.40	293 107.78	392 679,77
RECETTES	953 327.95	883 688.37	15 012.00	54 627,58
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 388 830.00	986 231.23	0.00	402 598,77
RECETTES	1 388 830.00	1 430 455.75	0.00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 342 157,95	1 253 771,63	293 107,78	795 278,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 342 157,95	2 314 144,12	15 012,00	13 001,83

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

COMMUNE DE CHARANTONNAY - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Charantonnay, le 14/03/2017
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 VOTES : Pour : 17
 Contre :
 Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Charantonnay, le 14/03/2017

Date de convocation : 09/03/2017

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 24/03/2017 et de la publication le 24/03/2017.

A Charantonnay, le 14/03/2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.26 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.27 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.29 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.30 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.31 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.33 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.34 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.35 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.36 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

p.37 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.38 A4 - Etat des provisions

p.39 A5 - Etalement des provisions

p.40 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.41 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.42 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement

p.43 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement

p.44 A8 - Etat des charges transférées

p.45 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.46 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

p.48 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

p.49 A10.3 - Opérations liées aux cessions

p.50 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

p.51 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

p.52 A11 - Etat des travaux en régie

p.53 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

p.54 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.55 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.56 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

p.57 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.58 B1.5 - Etat des autres engagements donnés

p.59 B1.6 - Etat des engagements reçus

p.60 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

p.61 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.62 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

p.63 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.64 C1.1 - Etat du personnel

p.66 C1.2 - Action de formation des élus

p.67 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.68 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

p.69 C3.2 - Liste des établissements publics créés

p.70 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.71 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

p.72 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

p.73 C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.74 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.75 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)